



Digne, le 16 juin 2026

Communiqué

Stop à la discrimination syndicale au lycée Martin Bret !

Après plusieurs années de service au sein du lycée Marin Bret à Manosque, **trois Assistant·es d'Éducation sont aujourd'hui menacé·es d'un non-renouvellement de leurs contrats à la rentrée prochaine.**

Leur tort ? Avoir été lanceur·ses d'alertes liées à la qualité de l'air qui ont conduit à la rédaction d'une fiche de Danger Grave et Imminent, quand des odeurs nauséabondes et d'origine inconnue empoisonnaient la vie de l'établissement. Deux d'entre eux sont représentants syndicaux depuis cette année pour Sud éducation et élu·es au CA depuis plusieurs années.

Ils et elle sont désormais convoqué·es à des « entretien de fin de contrat ». Ces convocations, ainsi que le choix délibéré de n'avertir aucun·e des destinataires de l'envoi de ce courrier malgré de multiples opportunités, laissent clairement supposer de la part du chef d'établissement une volonté de les exclure de leurs emplois au sein de l'établissement.

Nous avons alerté l'Inspectrice d'Académie-Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale le 12 juin 2026 par courrier. A ce jour les réponses apportées confortent notre inquiétude.

Les droits et libertés syndicales sont de plus en plus la cible des autorités et des pouvoirs, l'actualité nous le prouve quasi-quotidiennement.

La décision du chef d'établissement constitue une mesure punitive et discriminatoire directement liée à leur implication dans les actions collectives et syndicales de l'établissement cette année.

Elles est destinée à intimider l'ensemble des personnels du lycée, et à décourager toute action collective et syndicale au sein de l'établissement.

Nous dénonçons et refusons qu'un chef d'établissement puisse mettre en œuvre un management toxique et intimidateur, susceptible de contrevenir aux articles L.131-1 et

suivants du code général de la fonction publique destinés à protéger les agent·es contre les discriminations.

Nous demandons en conséquence le renouvellement des contrats de ces trois AED.

Dans le cas où ce ne serait pas le cas, nous appelons l'ensemble des personnels à manifester leur soutien en se rassemblant devant l'établissement le 23 juin 2026 à midi.

F. TIBOUVILLE,

co-secrétaire départementale Sud Éducation

N. VOISIN,

secrétaire académique SNUEP-FSU

A. SEDES & G. BROUDIC,

co-secrétaires départemenaux FSU 04